



# Ablation de matériel de synthèse

Les informations figurant sur cette fiche sont d'ordre général et ne se substituent en aucun cas aux explications personnalisées données lors de la consultation pré-opératoire.

**L'ablation d'un matériel de synthèse n'est jamais obligatoire, elle doit être motivée par une gêne fonctionnelle.**

## COMPLICATIONS



- **Hématome** (qui peut nécessiter un drainage chirurgical)
- **Infection superficielle ou troubles de la cicatrisation cutanée**
- Lésion vasculaire ou nerveuse du fait de la modification anatomique de la première intervention chirurgicale
- **Plus rarement infection profonde**
- **Algoneurodystrophie** (voir fiche)

La liste de ces complications n'est pas exhaustive et une complication particulièrement exceptionnelle peut survenir, liée à l'état local ou une variabilité technique.

Au cours de l'intervention, il est possible que le chirurgien soit dans l'impossibilité d'enlever votre matériel. Il est important lors de la consultation préopératoire d'amener le maximum de renseignements sur votre première intervention chirurgicale.